



## Compte rendu de la réunion du 24 mai 2016

Présents : Mmes BOUDOT, DUSSAUSSOIS, HOCHARD, LEUTHREAU, SEGUIN ; MM. BLICK, BODSON, BRIQUET, COLOMBIER, JACQUINET, SECLIER, THEVENIN.

Absents excusés : Mmes BROCCQ, LAMARQUE (pouvoir à Mme SEGUIN), SARRAZIN (pouvoir à Mme HOCHARD).

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Lotissement communal « Derrière le Clos » : vente des lots n° 8 et 10,
- Renforcement de la défense incendie : Mise en place d'une borne voie de Champigny,
- Demande de subvention à la région dans le cadre du plan régional de soutien à l'investissement des communes de moins de 2 500 habitants.

**14 voix pour**

**Adopté à l'unanimité**

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant le solde de la trésorerie au 24 mai 2016 : **49 943.91 €**

**Désignation d'une secrétaire de séance** : Madame HOCHARD est désignée secrétaire de séance.

**Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 avril 2016** : Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la séance du 26 avril. **Ce document mis aux voix est adopté à l'unanimité.**

**Décision du Maire prise sur délégation du conseil municipal au titre de la passation de marchés inférieurs à 10 000 € HT :**

- Surcoût de 290 € HT, soit 348 € TTC de la mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la RD 960 confiée à FP Géomètre Expert (Troyes).

**Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Rouilly-Sacey : demande de maintien de la structure intercommunale** : Dans l'attente d'informations plus précises, ce point est reporté à la prochaine réunion.

**Festivités du 14 juillet** : Le conseil municipal décide de ne pas modifier les tarifs du repas populaire du 14 juillet qui aura lieu au pôle scolaire intercommunal. La Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne » a donné son accord et en fera part au prochain conseil communautaire. La commission des fêtes se réunira le 28 juin prochain à 19 heures sur place.

**Travaux sur la RD 960 : convention entre le conseil départemental et la commune** : Le conseil municipal est informé qu'une convention doit être établie entre le département et la commune pour le remboursement par le département de travaux pris en charge par la commune. Le conseil municipal devra délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

**Travaux de voirie et assainissement pluvial des ruelles : désignation d'un maître d'œuvre** : L'ensemble des travaux étant estimé à 70 000 € HT environ, une mise en concurrence est nécessaire. Pour réaliser le dossier de consultation des entreprises, un devis a été demandé à FP Géomètre Expert dont le montant est de 1 290 € HT, soit 1 548 € TTC. Le conseil municipal émet un avis favorable à la réalisation du dossier de consultation des entreprises par FP Géomètre Expert.

**Acquisition de parcelles ruelle de la Marjolaine et ruelle Saint Honoré :** Le conseil municipal accepte la proposition de la STRADIM de céder à la commune pour l'euro symbolique les parcelles cadastrées AB 239 et 240 ruelle de la Marjolaine et AB 271, 272 et 302 ruelle Saint Honoré et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant. Les frais d'actes seront à la charge de la commune. Ces parcelles intégreront le patrimoine public routier de la commune.

**14 voix pour**

**Adopté à l'unanimité**

**Lotissement communal « Derrière le Clos » : vente des lots n° 8 et 10 :** Le conseil municipal accepte de vendre à GIANI Constructions les lots n° 8 et n° 10, d'une surface de 884 m<sup>2</sup> chacun, pour la somme de 50 388 € chacun et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié, dont les frais seront à la charge des acquéreurs, ainsi que tout autre document nécessaire à la vente.

**14 voix pour**

**Adopté à l'unanimité**

**Renforcement de la défense incendie : Mise en place d'une borne voie de Champigny :** Afin d'assurer une meilleure défense incendie dans ce secteur et d'affecter la réserve incendie présente dans la ruelle Saint Honoré à d'autres fins, le conseil municipal décide d'installer une borne incendie voie de Champigny entre le petit chemin de Troyes et la ruelle Saint Honoré à un emplacement restant à définir pour un coût de 3 392 € HT, soit 4 070.40 € TTC et charge le Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube de réaliser les travaux.

**14 voix pour**

**Adopté à l'unanimité**

**Demande de subvention à la Région dans le cadre du plan régional de soutien à l'investissement des communes de moins de 2 500 habitants :** Le conseil municipal décide de reprendre la délibération n° 35/2016 en date du 26 avril 2016 relative à la demande de subvention pour la réfection des voiries communales afin d'y ajouter les travaux relatifs au renforcement incendie ruelle Saint Honoré (3 392 € HT, 4 070.40 € TTC) et l'aménagement paysager de la rue de la Liberté (17 275 € HT, soit 19 877.50 € TTC).

**14 voix pour**

**Adopté à l'unanimité**

#### **Questions et communications diverses :**

- Travaux d'assainissement pluvial et de sécurité RD 960/RD 8 : Retour sur la réunion publique du 11 mai dernier : Beaucoup de personnes ont répondu présent. Des questions et inquiétudes ont été soulevées par les riverains de la RD 960.
- Réunion programmée le jeudi 9 juin pour l'ouverture des offres reçues à l'issue de la consultation faite pour les travaux prévus RD 960 et RD 8.
  - Fleurissement : Quelques endroits ont été oubliés. Une commande complémentaire a été faite.
  - Pôle scolaire intercommunal : dalle de béton cassée côté chaufferie. Une réunion intermédiaire de parfait achèvement est à programmer avant la fin de l'année scolaire.
  - Une demande d'ouverture de la ligne relative à l'éclairage public du lotissement sera faite par Jean-Luc SECLIER.
  - SIGF de la Vaire : la consultation pour le projet de desserte forestière est en cours. Ouverture des enveloppes fin juin.
  - Parking de l'espace maillotin : la commission « Patrimoine » se réunira prochainement pour revoir l'aménagement extérieur de l'Espace Maillotin (clôtures, haie, ...)
  - Terrain communal 40 Grande Rue : Il est demandé à la commission « Patrimoine » de réfléchir à l'aménagement de l'ancien terrain scolaire. Cette réflexion devra inclure le terrain de sports jouxtant le pôle scolaire intercommunal.
  - M. Patrick BRIQUET fait observer que les travaux réalisés sur le chemin de Troyes sont satisfaisants mais devront être repris à l'automne pour un meilleur assainissement des rives de celui-ci.

**Séance levée à 22 heures**  
**Prochaine réunion le 20 juin 2016 à 20 heures**